

Cérémonie de présentation des vœux du président

Lundi 27 janvier 2014

En ce début de nouvelle année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé et de réussite dans tous vos projets à vous même et à vos familles.

Je ne dérogerai pas à la tradition qui veut que ce rendez-vous soit celui des bilans et des perspectives.

L'activité du SE07 durant l'année 2013 a été riche, malgré un contexte économique plutôt morose.

L'activité du syndicat a été soutenue en 2013 et cela à plusieurs niveaux :

- En matière de travaux d'électrification, pour l'engagement du programme 2013, nous avons 400 affaires_ soit autant que l'année précédente_ pour un total de 14,7 millions de travaux ;

Côté travaux, nous avons réalisé 14 millions d'euros de travaux, auxquels il faut ajouter quelque 3,6 millions de travaux coordonnés en éclairage public et télécom.

Sachant que 6 millions de travaux sont restés au stade de l'Aps, faute de décisions des collectivités.

- L'application cartographique a été adoptée par 292 communes, soit 86% des communes ardéchoises ;

- La vectorisation du cadastre lancée en février 2011 est terminée : les 176 communes pour lesquelles on s'était engagé sont vectorisées. Et ce, dans le respect du calendrier qui avait été annoncé.

Ce travail représente plus de 2 340 feuilles cadastrales et plus de 618 000 parcelles.

La fin de cette opération a donné lieu à une remise des données cadastrales aux dernières communes concernées, ici-même, il y a quelques semaines, en

présence de Mme Christine MESNAGER directrice de la DDFIP qui était notre partenaire sur cette opération ;

- Le remplacement des ballons fluorescents, dans le cadre de notre règlement d'intervention et dans le cadre du partenariat avec l'ADEME a représenté (en 2 ans), 119 dossiers, pour un montant de travaux de 3 203 000 euros et 1 400 000 euros de subventions ;

Dans le cadre des points dont nous assurons la maintenance, ce sont 4 000 luminaires qui ont été remplacés.

- En 2013, le Syndicat a également pris une part active au débat national sur la Transition Energétique.

En tant que service public de la distribution de l'électricité et du gaz, le SDE 07 a souhaité s'impliquer localement dans le débat national sur la Transition Energétique en organisant un atelier-débat ouvert à ses adhérents, les 339 communes ardéchoises.

Notre projet ayant été labellisé, il a bénéficié d'une inscription au calendrier des manifestations officielles. Dans un second temps, les propositions des élus ardéchois qui en sont sorties, sont venues enrichir le débat national lancé par le gouvernement.

- enfin, et nombre d'entre vous étaient présents lors de l'inauguration, en 2013, le Syndicat s'est doté de nouveaux locaux ceux où nous nous trouvons aujourd'hui_ qui nous permettent désormais d'organiser à domicile réunions thématiques, comités syndicaux et réceptions, dans des conditions optimales. Il s'agit d'un bâtiment conçu pour respecter au mieux les normes environnementales ; il est équipé de panneaux photovoltaïques, d'une toiture végétalisée, d'un système de chauffage réversible et l'éclairage extérieur à leds avec détection automatique.

Les perspectives pour 2014

- Le 1^{er} janvier a été marqué par mise en place du service d'instruction des demandes d'urbanisme pour les communes rurales, pour la desserte électrique.

Ce service gratuit a pour objectif de simplifier et d'accélérer le traitement des demandes des communes, en leur indiquant s'il sera nécessaire de réaliser une extension du réseau électrique, et en leur proposant immédiatement, le cas échéant, le projet et le chiffrage estimatif de l'extension concernée. Elles obtiendront ainsi + vite les éléments leur permettant d'accorder ou non l'autorisation d'urbanisme.

Nous avons présenté ce nouveau service aux communes lors de réunion de terrain et nous avons embauché pour cela un nouveau salarié, M. Philippe Timmermans ;

- 2014 sera l'année du renouvellement des instances du Syndicat, à la suite des élections municipales.

En toute logique, de nouveaux délégués intégreront le Syndicat, pour lui donner, je l'espère, une nouvelle dynamique.

Je souhaite pour ma part y jouer un rôle de premier plan et continuer à visiter des chantiers pour être au plus près des réalisations du Syndicat, écouter les élus, les entreprises et vous mêmes mesdames, messieurs les salariés.

- enfin 2014, marquera aussi les cinquante ans d'existence du SDE 07 puisque c'est en 1964 que notre Syndicat a vu le jour.

De Syndicat d'électricité à l'origine, il a évolué en Syndicat d'Énergie. Les élus aux commandes du SDE lui ont en effet progressivement confié de nouvelles compétences,

mais toujours avec le souci d'être au service des communes et de leurs habitants, dans le respect de ses missions de service public et de solidarité intercommunale.

La solidarité doit sans cesse être rappelée car elle est la pierre fondatrice de notre Syndicat.

Solidarité entre communes urbaines et communes rurales, solidarité entre communes riches et communes pauvres,.

Sans cette solidarité qui se traduit par l'adhésion de toutes les communes à un syndicat unique de taille départementale et les conséquences financières qui en découlent, le réseau électrique ne serait pas au niveau tel qu'il l'est aujourd'hui.

J'attache beaucoup d'importance à l'exercice de la compétence de maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale que les communes nous ont confiées. Il est au cœur de notre mission de défendre les intérêts de nos adhérents à travers l'expertise que nous leur devons. Les demandes des maires sont bien souvent onéreuses, surtout quand il s'agit d'enfouir. Les particuliers sont plus exigeants en terme de qualité de la distribution électrique et de délais de réalisation des travaux.

Il me semble important de rappeler le bel outil d'aménagement que constitue le Syndicat.

Ce bel outil doit être au service de la solidarité mais également performant.

Etre performant c'est atteindre ses objectifs en maîtrisant ses coûts, c'est aussi inscrire son action dans une amélioration constante des procédures, des délais, de la qualité et de maîtrise des coûts. C'est ce à quoi nous nous employons.

- En 2014, il nous faudra aussi avoir à l'esprit un certain nombre de réformes nationales, plus ou moins avancées selon les cas, qui ont déjà eu ou qui auront des conséquences sur notre activité. Je pense à :

- la réforme du Facé ;
- la loi sur les métropoles et communautés urbaines qui leur donne la compétence en terme de distribution d'énergie électrique et gazière ;
- la modification suite _ à la loi de finances rectificative_ qui prévoit que les syndicats doivent récolter l'ensemble des taxes sur l'électricité et sont limités dans le reversement à celles-ci ;
- le projet de loi qui se profile en matière de transition énergétique.

Sur tous ces points, nous devons être vigilants.

Vous l'avez compris, il y aura beaucoup à faire en 2014.

Au nom des élus du bureau je vous remercie pour le travail effectué en 2013. Je tiens à vous renouveler ma confiance et mes vœux de bonne année.

Jacques GENEST

Lundi 27 janvier 2014